



Sommaire

Notes liminaires	4
Einleitende Bemerkungen	4
Nadine Gobet, Présidente ad interim du Conseil d'administration	6
Serge Collaud, Directeur général	7
Nadine Gobet, Interimspräsidentin des Verwaltungsrats	8
Serge Collaud, Generaldirektor	8
Les principales activités de 2021	10
TPF TRAFIC Comptes 2021	12
Principes régissant l'établissement des comptes annuels	18
Impressum	39

Notes liminaires

Transports publics fribourgeois Trafic (TPF TRAFIC) SA

Le présent rapport de gestion est un résumé du rapport de gestion officiel et digital (rapport.tpf.ch). Il est destiné à l'assemblée générale des actionnaires de Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA du 21 juin 2022. Sur sa plateforme digitale complète, le document expose les chiffres, les faits et les événements relatifs à la société Holding, ainsi que les activités des trois sociétés filles: Transports publics fribourgeois Trafic (TPF TRAFIC) SA, Transports publics fribourgeois Infrastructure (TPF INFRA) SA et Transports publics fribourgeois Immobilier (TPF IMMO) SA. Il traite aussi de la volonté globale d'innovation de la Direction générale afin de positionner l'entreprise en tant qu'acteur de la mobilité publique fribourgeoise, dans une vision d'efficience quant à son intégration dans le réseau national. Il comprend également les résultats et bilan de la Holding et les comptes consolidés du groupe. Cette publication imprimée présente spécifiquement les comptes de Transports publics fribourgeois Trafic (TPF TRAFIC) SA. Le sigle TPF représente les Transports publics fribourgeois dans leur ensemble.

Einleitende Bemerkungen

Freiburgische Verkehrsbetriebe (TPF TRAFIC) AG

Der vorliegende Geschäftsbericht bildet eine Zusammenfassung des offiziellen und digitalen Geschäftsberichts (rapport.tpf.ch/de). Er ist für die Generalversammlung der Aktionäre der Freiburgischen Verkehrsbetriebe Holding (TPF) AG vom 21. Juni 2022 bestimmt. Die umfassende digitale Plattform enthält die Zahlen, Fakten und Ereignisse im Zusammenhang mit der TPF-Holding sowie die Aktivitäten der drei Tochtergesellschaften: Freiburgische Verkehrsbetriebe (TPF TRAFIC) AG, Freiburgische Verkehrsbetriebe Infrastruktur (TPF INFRA) AG und Freiburgische Verkehrsbetriebe Immobilien (TPF IMMO) AG. Er zeigt auch die allgemeine Innovationsbereitschaft der Generaldirektion auf, um die TPF-Holding als bedeutsame Akteurin der öffentlichen Mobilität im Kanton Freiburg in einer effizienzbetonten Vision und hinsichtlich ihrer Integration in das nationale Netzwerk zu positionieren. Der Geschäftsbericht präsentiert auch die Ergebnisse und die Bilanz der Holdinggesellschaft sowie die konsolidierten Abschlüsse der Gesellschaftsgruppe. Diese Printversion enthält spezifisch die Jahresrechnung der Freiburgische Verkehrsbetriebe (TPF TRAFIC) AG. Mit dem Kürzel TPF werden die Freiburgischen Verkehrsbetriebe in ihrer Gesamtheit bezeichnet.





Nadine Gobet,

Présidente ad interim du Conseil d'administration

L'année 2021 a encore été marquée par la pandémie de coronavirus. Au fil des vagues, les TPF ont tenu le cap, assurant l'entier de leurs prestations tout en respectant les mesures sanitaires édictées par les instances fédérales. Mieux encore! Malgré la situation, les TPF ont continué d'aller de l'avant. Ils ont investi CHF 147,7 millions sur l'ensemble du canton de Fribourg. On a ainsi pu voir l'avancement de grands chantiers immobiliers, comme à Bulle et à Châtel-Saint-Denis. L'infrastructure ferroviaire n'est pas en reste avec la construction de la nouvelle gare de Bulle et les travaux sur la ligne Bulle – Broc-Fabrique. Il est rassurant de constater que, même en temps de crise, les TPF ont continué d'investir dans la mobilité de demain.

Si le taux de fréquentation dans les transports publics n'a pas encore retrouvé les chiffres d'avant la pandémie, le nombre total de voyageuses et voyageurs a progressé de 16 % entre 2020 et 2021. Les TPF ont ainsi transporté près de 29 millions de personnes cette année, contre 25 millions l'année précédente. Cette embellie est réjouissante.

Néanmoins, la pandémie aura encore des répercussions financières ces prochains mois, voire ces prochaines années. Les TPF doivent rembourser l'emprunt COVID de CHF 16,5 millions effectué en 2020. A cela s'ajoute la révision ordinaire de l'Office fédéral des transports (OFT) qui a constaté des erreurs de comptabilisation pour un montant de plus de CHF 6 millions qu'il faudra rembourser à nos différents commanditaires. Le tout en poursuivant les nombreux projets dans toutes les activités du groupe TPF.

Je suis convaincue que ces défis seront relevés grâce à la motivation et au professionnalisme de l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs. Au nom du Conseil d'administration des TPF, je tiens à vous remercier toutes et tous pour le travail accompli.

Serge Collaud,

Directeur général

L'année qui se termine aura été marquée, une fois encore, par son aspect extraordinaire. Les vagues de la pandémie ont rythmé le quotidien des TPF qui ont assuré l'entier de leurs prestations en garantissant la sécurité à leur clientèle et à leurs collaboratrices et collaborateurs. Cette réussite est la preuve du travail d'une équipe soudée qui s'est investie à 100 %.

Une année extraordinaire également par le nombre de projets lancés ou concrétisés. En janvier, nous avons signé avec la Confédération une convention de prestations historique en faveur de TPF INFRA pour CHF 320 millions, avec des options à hauteur de CHF 88,5 millions. Cet argent sera principalement investi pour l'entretien et le développement de notre réseau ferroviaire entre 2021 et 2024. TPF TRAFIC a augmenté son offre de 340 000 kilomètres en 2021. Avec, entre autres, la reprise de la ligne S40 et les deux nouvelles lignes de l'Agglobus Düdingen en décembre 2021, l'offre a continué et continuera de s'étoffer. Ce sont là des preuves de la confiance accordée par nos différents commanditaires pour l'excellence de nos prestations. Les

TPF ont aussi poursuivi leur stratégie de décarbonation de leur flotte. Ces prochaines années seront décisives pour proposer à notre clientèle et à nos commanditaires une mobilité durable, et nous suivons proactivement les innovations et les tendances en ce domaine.

Au fil des mois, les Velâdzo de Bulle et de Châtel-Saint-Denis sont devenus réalité. Les premiers commerces et services de ces nouveaux villages connectés sont désormais connus. Quant aux locataires, ils investiront progressivement les lieux dès le printemps 2022. TPF IMMO a ainsi investi CHF 62 millions cette année et continuera d'être un acteur important dans le canton avec, notamment, le projet Velâdzo dans le PAD Gare-Casino à Estavayer.

Relever ces nombreux défis dans un contexte global encore incertain – le COVID et ses effets étant toujours d'actualité – nécessite d'optimiser nos coûts et notre organisation tout en permettant les développements futurs. Des étapes importantes ont été réalisées avec la nouvelle organisation de TPF INFRA et l'implémentation de M365. Dès janvier 2022, c'est SAP qui deviendra notre nouvelle colonne vertébrale administrative et financière. Ces jalons s'inscrivent dans la stratégie tpf.7 dont le but est de permettre à notre entreprise de disposer d'une force, d'une gestion et d'une intelligence collectives. Des défis passionnants que nous relèverons ensemble. J'adresse mes plus vifs remerciements aux 1200 collaboratrices et collaborateurs pour leur engagement sans faille qui fait des TPF une entreprise digne de confiance.

Nadine Gobet,

Interimspräsidentin des Verwaltungsrats

Auch das Jahr 2021 stand unter dem Zeichen der Coronavirus-Pandemie. Im Verlauf der verschiedenen Wellen ist es den TPF gelungen, den Kurs zu halten und die Gesamtheit ihrer Leistungen unter Einhaltung der von den Bundesbehörden erlassenen Schutzmassnahmen zu erbringen. Mehr sogar: Trotz der schwierigen Situation erzielten die TPF neue Fortschritte. Im ganzen Kanton Freiburg haben sie Investitionen in Höhe von CHF 147,7 Millionen getätigt. So konnten die umfangreichen Immobilienprojekte in Bulle und Châtel-Saint-Denis erfolgreich weitergeführt werden. Gleichzeitig entwickelte sich auch die Bahninfrastruktur weiter, mit dem Bau des neuen Bahnhofs in Bulle und den Bauarbeiten auf der Linie Bulle – Broc-Fabrique. Es ist beruhigend, festzustellen, dass die TPF auch in Krisenzeiten weiter in die Mobilität von Morgen investieren.

Obwohl die öV-Nutzung noch nicht zu den Vor-Pandemie-Werten zurückgekehrt ist, ist die Gesamtzahl der Reisenden zwischen 2020 und 2021 um 16 Prozent gestiegen. Die TPF konnten im Berichtsjahr somit an die 29 Millionen Personen befördern, im Vergleich zu 25 Millionen im Vorjahr. Diese Erholung ist erfreulich.

Dennoch wird die Pandemie in den kommenden Monaten oder gar Jahren weitere finanzielle Auswirkungen haben. Die TPF müssen den 2020 bezogenen Coronakredit von CHF 16,5 Millionen zurückzahlen. Dazu kommen die Verbuchungsfehler, die bei der ordentlichen Revision durch das Bundesamt für Verkehr aufgedeckt wurden, in Höhe von über CHF 6 Millionen, die unseren verschiedenen Auftraggebern zurückzuzahlen sind. Zudem gilt es, die zahlreichen Projekte in allen Geschäftsgebieten der TPF fortzusetzen.

Ich bin überzeugt, dass wir diese Herausforderungen durch das Engagement und die Professionalität aller Mitarbeitenden meistern werden. Im Namen des Verwaltungsrates möchte ich Ihnen allen herzlich für die geleistete Arbeit danken.

Serge Collaud,

Generaldirektor

Das Jahr 2021 war erneut ein besonderes Jahr. Die Wellen der Pandemie haben den Alltag der TPF bestimmt, denen es trotz allem gelungen ist, die Gesamtheit ihrer Leistungen zu erbringen und dabei die Sicherheit ihrer Kundinnen und Kunden sowie ihrer Mitarbeitenden zu gewährleisten. Zu verdanken ist dieser Erfolg dem hochengagierten Einsatz eines starken und vereinten Teams.

Auch im Hinblick auf die lancierten und durchgeführten Projekte war das Jahr 2021 einzigartig. Im Januar haben wir mit dem Bund eine Leistungsvereinbarung von historischem Ausmass zugunsten von TPF INFRA geschlossen, in Höhe von 320 Millionen CHF zuzüglich Optionen in Höhe von 88,5 Millionen CHF. Investiert wird dieses Geld im Vierjahreszeitraum 2021-2024 vor allem in den Unterhalt und die Weiterentwicklung unseres Schienennetzes. Mit der Übernahme des Betriebs der Linie S40

und den beiden neuen Linien von AggloBus Düdingen im Jahr 2021 haben wir unser Angebot bereits erweitert und werden dies weiter tun. Bei all diesen Projekten zeigt sich, wie viel Vertrauen unsere verschiedenen Auftraggeber in die Exzellenz unserer Leistungen setzen. Auch die Dekarbonisierungsstrategie für ihre Flotte haben die TPF 2021 weiter fortgesetzt. Die nächsten Jahre werden entscheidend sein, was die Entwicklung nachhaltiger Mobilitätskonzepte für unsere Kundinnen und Kunden sowie unsere Auftraggeber betrifft. Wir greifen bereits heute proaktiv Innovationen und Trends in diesem Bereich auf.

Innerhalb weniger Monate sind auch die beiden Immobilienprojekte Velâdzo in Bulle und Châtel-Saint-Denis zur Realität geworden. Mittlerweile sind schon die ersten Namen von Geschäften und Marken bekannt, die in den neuen vernetzten Dörfern einziehen werden. Die ersten Mietparteien werden ab dem Frühjahr 2022 begrüsst. TPF IMMO hat dieses Jahr 62 Millionen CHF investiert und wird – insbesondere mit dem Projekt Velâdzo im DBP und dem Projekt Gare-Casino in Estavayer – auch weiterhin ein wichtiger Akteur im Kanton bleiben.

Da wir all diese Herausforderungen vor dem Hintergrund eines noch immer unsicheren globalen Umfelds – angesichts von COVID und seiner weiterhin aktuellen Folgen – meistern müssen, muss es uns gelingen, unsere Kosten und unsere Organisation zu optimieren und gleichzeitig eine Weiterentwicklung zu ermöglichen. Mit der neuen Organisation von TPF INFRA und der Einführung von M365 wurden erste wichtige Schritte in diese Richtung unternommen. Seit Januar 2022 können wir uns zudem auf SAP als einen neuen Pfeiler für Effizienzgewinn in den Bereichen Verwaltung und Finanzen stützen. Diese Meilensteine sind Teil der Strategie tpf.7, deren Ziel darin besteht, die kollektive Kraft, Führung und Intelligenz des Unternehmens zu nutzen. Spannende Herausforderungen, die wir gemeinsam angehen werden. Ich bedanke mich herzlich bei den 1200 Mitarbeiterinnen und Mitarbeitern für ihr enormes Engagement, das die TPF zu einem Unternehmen macht, dem man vertrauen kann.



Les principales activités de 2021

O1 février

Une convention record

24 février

Financement assuré pour les ascenseurs de la gare de Bulle **27-28** mars

Adieu à la voie métrique

16 juin

Les TPF remportent l'appel d'offre à Düdingen **O1** juillet

Des porte-vélos sur la ligne 492

22 février

Une rame TPF aux couleurs du Groupe Grisoni

19 mars

Démarrage des travaux du Bulle -Broc-Fabrique 21 avril

Velâdzo, le village urbain dévoilé

juin

Rencontre avec

les président·es

OS juin

Fondation de la société Lys Energie SA 18 juin

Mise en service des Pick-e-Bike 14 juillet

Premières enseignes à Velâdzo Bulle

21 septembre

Whim, une seule application pour se déplacer

08 octobre

Réorganisation de TPF INFRA 22 novembre

Estavayer: le projet Gare-Casino présenté au public

09 décembre

Les TPF corrigent des erreurs de comptabilité 12 décembre

Frimobil lance le FlexiAbo



13 juillet

Le temps réel pour les bus TPF **O1** septembre

Une étude sur l'avenir des transports publics dans l'Agglomération de Fribourg O4 octobre

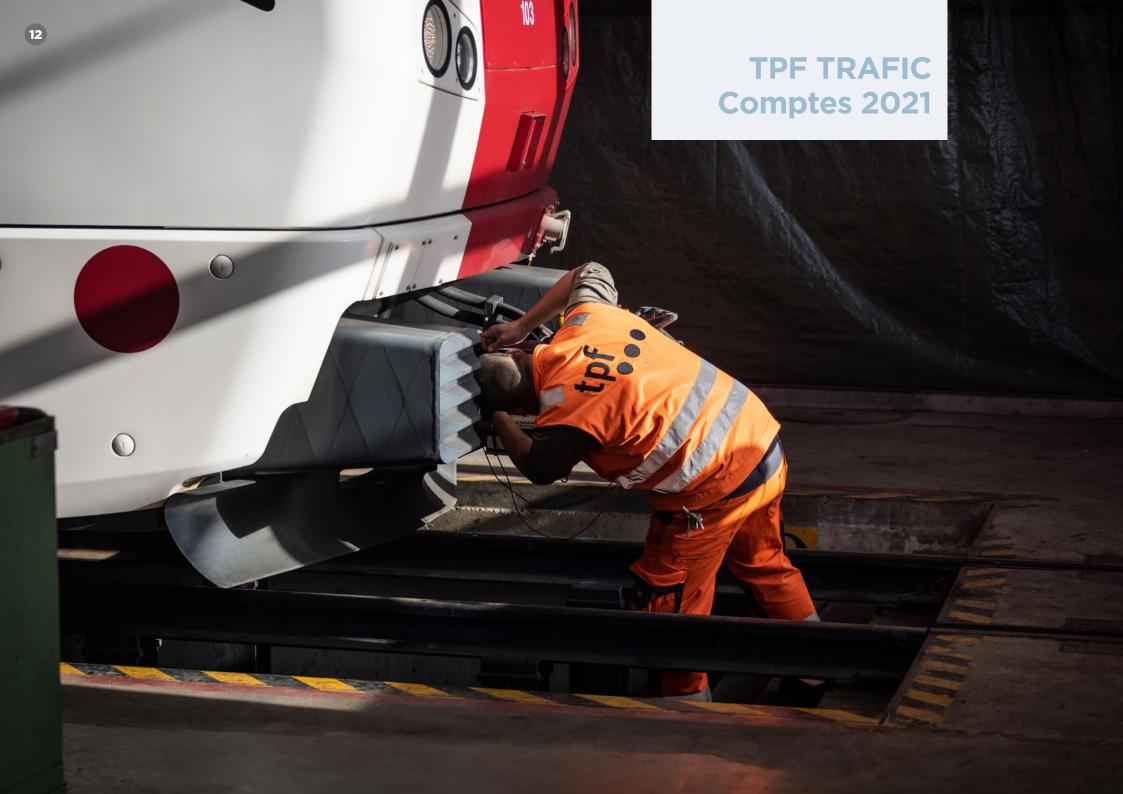
Microsoft 365, place à la modernité

31 octobre

Le retour du Train Fondue **O1** décembre

Le RER Fribourg | Freiburg fête ses 10 ans 12 décembre

Une offre augmentée de 11 %



BILAN AU 31 DECEMBRE 2021

En milliers de CHF

ACTIF	Notes	31.12.21	31.12.20	PASSIF	Notes	31.12.21	31.12.20
ACTIFS CIRCULANTS				DETTES A COURT TERME			
Liquidités		13 714	29 507	Dettes financières à court terme	8	29 000	18 500
Créances résultant de livraisons et de prestations	1	17 520	12 976	Dettes résultant de livraisons et de prestations	9	23 154	20 995
Autres créances à court terme	2	2 920	2 813	Autres dettes à court terme	10	8 836	3 588
Stocks	3	5 537	5 514	Provisions à court terme	11	4 970	5 401
Comptes de régularisation actif	4	5 718	1 873	Comptes de régularisation passif	12	19 958	12 163
		45 409	52 683			85 918	60 647
ACTIFS IMMOBILISES				DETTES A LONG TERME			
Immobilisations corporelles	5	369 635	367 306	Dettes à long terme rémunérées	13	147 300	168 900
Immobilisations financières	6	12 966	12 966	Autres dettes à long terme	14	116 057	117 722
Immobilisations incorporelles	7	3 856	4 646	Provisions à long terme	11	3 945	3 945
		386 456	384 918			267 302	290 567
TOTAL DE L'ACTIF		431 865	437 601	FONDS PROPRES			
				Capital-actions		7 500	7 500
				Réserves provenant de bénéfices cumulés		78 916	87 099
				Résultat de l'exercice		-7 772	-8 211
						78 644	86 388
				TOTAL DU PASSIF		431 865	437 601

ATTENTION

Les valeurs ayant été arrondies en milliers de francs, les additions littérales des chiffres présentés peuvent varier d'une ou deux unités.

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2021 (partie 1/2)

CHIFFRE D'AFFAIRES VENTES ET PRESTATIONS	Notes	2021	2020
Ventes voyageurs	15	48 993	43 363
Autres ventes de prestations		8 673	7 366
Indemnités / Subventions	16	87 753	85 125
Autres produits de l'activité principale		1 857	1 710
Produits des biens loués		1 281	1 082
Autres ventes et prestations de services		1 131	1 057
Prestations propres et refacturations internes		5 911	6 603
Pertes sur clients, variation du ducroire		-935	-23
Variation des stocks		-92	51
		154 572	146 336

AUTRES PRODUITS			
Produits accessoires		1 227	948
Produits travaux divers facturés à des tiers	7	12 108	12 362
		13 335	13 311

CHARGES DE MATIERES, MARCHANDISES ET PRESTATIONS DE TIERS				
Charges de mat. ateliers, véhicules & installations	-11 845	-10 778		
Coûts des ventes et systèmes de ventes	-5 257	-4 349		
Prestations / Travaux de tiers	-1 794	-1 771		
Sous-Traitants	-1 253	-1 193		
Charges d'énergie pour l'exploitation	-3 600	-3 962		
Charges des sociétés interco groupe TPF	-16 818	-16 435		
Escomptes obtenus	3	6		
	-40 565	-38 481		

CHARGES DU PERSONNEL	Notes	2021	2020
Salaires		-65 974	-63 752
Prestations reçues des assurances du personnel		1 825	1 824
Allocations, gratifications et indemnités		-5 782	-5 482
Charges sociales		-12 956	-11 984
Autres charges du personnel		-943	-676
Frais de recrutement		-8	-46
Charges de personnels temporaires		-6	0
		-83 843	-80 116

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2021 (partie 2/2)

AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION, AMORTISSEMENTS ET CORR. VAL. IMMO.	lotes	2021	2020
Charges de locaux		-1 025	-774
Entretien, réparation et rempl. inst. servant à l'exploitation		-996	-749
Location d'objets mobiliers		-6	-8
Participations aux arrêts de bus		-58	-70
Charges de véhicules et de transport		-4 772	-4 919
Location de véhicules		-193	-0
Assurances-choses, droits, taxes, autorisations		-3 597	-4 086
Charges d'énergie et évacuation déchets		-830	-719
Charges d'administration		-730	-592
Charges d'informatique		-671	-12
Frais de pub., sponsoring et marketing		-36	-248
Amortissements et ajustements de valeur		-25 545	-23 227
Résultat sur ventes d'actifs immobilisés		1 515	136
Charges accessoires		-293	-30
Charges pour travaux divers facturés à des tiers	18	-8 120	-8 828
Autres charges d'exploitation		41	-283
		-45 315	-44 410
RESULTAT D'EXPLOITATION		-1 815	-3 361

RESULTAT FINANCIER	Notes	2021	2020
Charges financières		-1 441	-1 617
Frais bancaires et taxes CCP		-11	-9
Produits financiers		36	35
Différences de changes		479	78
		-937	-1 513
RESULTAT ORDINAIRE		-2 752	-4 874
Charges extra. & hors exploitation	19	-7 529	-3 575
Produits extra. & hors exploitation	20	2 508	238
		-5 020	-3 337
RESULTAT AVANT IMPOT		-7 772	-8 211
Impôts		0	0
RESULTAT DE L'EXERCICE		-7 772	-8 211

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

	2021	2020
Perte annuelle	-7 772	-8 211
Amortissements de l'actif immobilisé	24 015	22 918
Amortissements additionnels	1 530	309
Correction intérêts intercalaires exercice précédent	0	749
Bénéfice provenant de la vente d'actifs immobilisés	-1 515	-136
(Augmentation) / Diminution des créances result. de livraisons et prest.	-4 544	3 823
(Augmentation) / Diminution des autres créances à court terme	-106	423
(Augmentation) des stocks	-23	-977
(Augmentation) des comptes de régularisation actif	-3 845	-252
Augmentation / (Diminution) des dettes résultant de livraisons et de prestations	2 159	-755
Augmentation / (Diminution) des autres dettes à court terme	5 248	-1 628
(Diminution) des provisions à court terme	-431	-1 591
Augmentation / (Diminution) des comptes de régularisation passif	7 795	-1 584
Augmentation des provisions à long terme	0	3 866
Autres charges/produits sans incidence sur le fonds	28	0
Entrée de liquidités provenant de l'activité d'exploitation	22 541	16 955
Versements pour investissements (achat) d'immobilisations corporelles	-30 961	-24 816
Paiements provenant de désinvestissements (vente) d'immobilisations corporelles	5 392	431
Versements pour investissements (achat) d'immobilisations incorporelles	0	-1 124
(Sortie) de liquidités provenant de l'activité d'investissement	-25 570	-25 509
Augmentation des dettes financières	7 400	16 500
Remboursement des autres dettes financières	-20 164	-10 864
(Sortie) Entrée de fonds provenant de l'activité de financement	-12 764	5 636
VARIATION NETTE DES LIQUIDITES	-15 793	-2 918

	2021	2020
Justification:		
Etat des liquidités au 1er janvier	29 507	32 425
Etat des liquidités au 31 décembre	13 714	29 507
VARIATION DES LIQUIDITES	-15 793	-2 918

VARIATION DES FONDS PROPRES

En milliers de CHE

En milliers de CHF	Capital-actions	Propres actions	Réserves provenant de bénéfices cumulés	Total fonds propres
ETAT AU 31.12.19	7 500	0	87 099	94 599
Perte annuel			-8 211	-8 211
Distributions de dividendes				
Augmentation de capital				
Goodwill				
Transactions avec propres actions				
Ecart de conversion				
ETAT AU 31.12.20	7 500	0	78 888	86 388
Perte annuel			-7 772	-7 772
Distributions de dividendes				
Augmentation de capital				
Goodwill				
Transactions avec propres actions				
Ecart de conversion				
Correction d'attribution réserve à libre disposition			-226	-226
Correction de réserve art. 36 LTV			254	254
ETAT AU 31.12.21	7 500	0	71 144	78 644

Le capital-actions est constitué de 750'000 actions nominatives de CHF 10.00; il est détenu à 100% par Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA.

Suite à un audit de l' OFT en 2021, des corrections de la réserve à libre disposition à la réserve art. 36 ont été effectuées selon les mouvements indiqués ci-dessus.

DETAIL DES RESERVES	31.12.21	31.12.20
Réserves 1 ers transferts CO - Swiss GAAP RPC	33 487	33 487
Réserves légales issues du bénéfice	1 500	1 500
Part à libre disposition selon les dispositions de la LTV	5 117	5 117
Résultat reporté art. 36 LTV	-1 401	4 579
Résultat reporté AGGLO	1 088	4 478
Résultat reporté secteurs non indemnisés	39 126	37 938
Résultat de l'exercice	-7 772	-8 211
TOTAL	71 144	78 888

Principes régissant l'établissement des comptes annuels

Les comptes sont préparés en conformité des dispositions du Code des obligations (CO) et établis selon les recommandations Swiss GAAP RPC. Le plan comptable suisse PME est en vigueur dans chaque entité du groupe TPF.

De plus, les comptes ont été établis conformément aux dispositions légales spécifiques, notamment la Loi sur le transport de voyageurs (LTV), la nouvelle Ordonnance du DETEC sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC) et la nouvelle Ordonnance sur l'indemnisation du trafic régional de voyageurs (OITRV).

Les états financiers sont établis selon les règles de la comptabilité au coût d'acquisition ou de revient, compte tenu de corrections de valeurs déterminées selon les critères propres à chaque catégorie d'actifs.

LES PRINCIPES COMPTABLES SUIVANTS SONT APPLIQUES:

Avoirs à court terme

Les avoirs à court terme sont des placements à terme fixe dont l'échéance arrive au maximum dans les 12 mois suivant leur émission. Présentés dans les liquidités dans les comptes de l'exercice précédent, ils sont désormais indiqués séparément.

Créances

Les créances sont portées au bilan pour leur valeur nominale. Pour les risques de perte, les corrections de valeurs nécessaires sont déterminées selon les critères économiques et sont portées en diminution de l'actif.

Stocks

Les stocks sont subdivisés en pièces de consommation courante, d'échange, de réserve ou provenant d'une propre fabrication.

Les pièces de consommation courante sont valorisées sur les prix moyens d'achat. Les pièces d'échange sont valorisées sur la base du prix de remise en état et les pièces provenant de la propre fabrication au prix de revient. Les pièces de réserve se réfèrent à des objets, respectivement à des séries de véhicules. Il s'agit des pièces qui ne peuvent plus être obtenues comme pièces de rechange. Un amortissement de 10 % est appliqué annuellement. L'huile de chauffage est valorisée sur le prix moyen d'achat.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique. Elles sont amorties sur des durées conformes aux usages propres à leur domaine d'activité et en accord avec les directives de l'Ordonnance du DETEC sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC), soit des amortissements linéaires qui peuvent varier de cas en cas mais en général :

Biens fonds 0

Bâtiments, quais 2% à 12.5% Installations 3% à 10% Véhicules ferroviaires 4% à 12.5% Véhicules routiers 6% à 20% Biens meubles 8% à 20%

Les marges d'amortissements ci-dessus résultent de la nature différente de certains biens à l'intérieur d'une même catégorie.

Dès le 1 janvier 2020, la méthode d'activation et les taux d'amortissements uniquement pour la catégorie des bâtiments a été adaptée sur la base des eCCC Bât.

Toutefois, les durées d'amortissements n'ont pas été modifiées et restent en accord avec les directives de l'Ordonnance du DETEC sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC).

Les immobilisations corporelles font également l'objet, le cas échéant, d'amortissements hors plan commandés par les circonstances (dépréciation, réduction de la durée d'utilisation, etc). Les immobilisations corporelles concernant les autobus sont activées à leur coût d'acquisition. En lien avec les commandes fermes d'autobus, établies en EUR et étalées sur plusieurs années, TPF TRAFIC a dans le même temps cherché à se prémunir contre le risque de change en souscrivant des contrats à terme CHF-EUR. Ces contrats à terme font partie intégrante du coût d'acquisition: les pertes sur dérivés sont intégrées à leur valeur d'acquisition.

Intérêts activés

Les intérêts lors de la phase de construction d'un projet sont activés comme coûts d'acquisition ou de revient car les conditions suivantes sont remplies:

- valeur comptable des immobilisations corporelles incluant les intérêts activés n'est pas supérieure à leur valeur nette de réalisation à cette date,
- l'activation d'intérêts se fait au maximum sur la valeur d'immobilisation moyenne au taux moyen des engagements rémunérables,
- le montant total des intérêts activés pendant la période comptable n'est pas supérieur à la charge d'intérêts avant activation.

Couverture d'éléments ayant des effets au bilan

Une fois que les bus ont été livrés et avant qu'ils ne soient payés intégralement, les contrats à terme servaient à couvrir des positions du bilan (dans le cas présent des créanciers). Ce sont alors les mêmes principes d'évaluation que ceux utilisés pour la position du bilan couverte (créanciers) qui étaient appliqués. Les créanciers étant réévalués au taux de clôture, les instruments de couverture correspondant étaient eux aussi réévalués et comptabilisés à leur valeur actuelle. Le changement de valeur a été inscrit dans le résultat de la période.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles représentent les indemnités (dédommagements portés à l'actif - biens-fonds) et les logiciels informatiques.

Les amortissements appliqués sont respectivement de 2% et de 20%.

Dettes à long terme rémunérées & Autres dettes à long terme

Les dettes sont saisies au bilan à leur valeur nominale. Les frais de transaction éventuels sont reconnus directement en charge de la période. Les dettes financières sont présentées à court terme à moins que le groupe ne dispose d'un droit inconditionnel de repousser le règlement au minimum 12 mois après la date de bouclement des états financiers.

Provisions

Cette rubrique comprend les engagements dont l'échéance ou le montant est incertain, découlant de litiges et d'autres risques. Une provision est constituée lorsque la société a une obligation juridique ou implicite résultant d'un évènement passé et que les sorties futures de liquidités peuvent être estimées de manière fiable. Les provisions dites à court terme ont une durée allant jusqu'à 12 mois puis elles deviennent des provisions à long terme.

Engagements de prévoyance

La prévoyance professionnelle des employés du groupe est assurée par Copré - Collective de Prévoyance. Le taux de couverture au 31.12.2021 est supérieur à 100 %. Le plan de prévoyance est régi selon le principe de la primauté des cotisations.

Propres prestations

Une partie du compte de produits « propres prestations » qui se trouve au compte de résultat est activé sur les différents types d'immobilisations corporelles ou incorporelles. Il s'agit principalement d'heures, de kilomètres et de m² qui sont valorisés au coût de production et sont imputés sur les diverses phases de projets du groupe TPF.

Opérations hors bilan

Les engagements conditionnels et autres engagements ne devant pas être inscrits au bilan sont évalués et publiés à chaque clôture du bilan. Une provision est constituée lorsque des engagements conditionnels et d'autres engagements ne devant pas être inscrits au bilan entraînent une sortie de fonds sans apport de fonds utilisable et que cette sortie de fonds est probable et estimable.

Autres produits

Cette nouvelle rubrique comprend :

- Produits accessoires, auparavant présentés en poste négatif dans les Autres charges d'exploitation, amortissements et corr. val. immo.
- Produits travaux divers facturés à tiers. Auparavant, le poste négatif « Boucl. sinistres & à facturer » dans les Autres charges d'exploitation, amortissements et corr. val. immo. au solde des comptes Produits travaux divers facturés à tiers et Charges pour travaux divers à facturer; désormais ces deux comptes sont présentés séparément.

Facturation des sillons par TPF INFRA à TPF TRAFIC

Dès 2018, la facturation des sillons par TPF INFRA à TPF TRAFIC se fait en frais primaires via la facturation et non plus via les prestations internes. Elle est désormais comptabilisée dans les Charges de mat. ateliers, véhicules & installations et non plus dans les Charges des sociétés interco groupe TPF.



En milliers de CHF

1 CREANCES RESULTANT DE LIVRAISONS		
ET DE PRESTATIONS	31.12.21	31.12.20
Créances envers des clients tiers	12 667	8 109
Créances CONEL	1 162	570
Créances envers des entités du groupe	4 670	4 341
Ducroire	-44	-44
Ducroire CONEL 2021	-453	0
Ducroire CONEL 2019-2020	-482	0
TOTAL	17 520	12 976

Les créanciers momentanément débiteurs figurant dans les dettes résultant de livraisons et de prestations (dettes envers des tiers) ont été reclassés au 31.12.21 dans les Créances envers des clients tiers et Créances envers des entités du groupe.

2 AUTRES CREANCES A COURT TERME	31.12.21	31.12.20
Autres créances envers des entités du groupe	0	516
Créances AFC (TVA) et droits de douane	659	648
Autres créances	2 261	1 649
TOTAL	2 920	2 813



3	STOCKS	31.12.21	31.12.20
	Approvisionnement ateliers / Energie et matières consommation	5 483	5 468
	Stock mazout / huile de chauffage	54	40
	Travaux en cours	0	5
	TOTAL	5 537	5 514

4	COMPTES DE REGULARISATION ACTIF	31.12.21	31.12.20
	Actifs transitoires	2 136	718
	Actifs transitoires envers des entités du groupe	2 541	211
	Indemnités à recevoir Agglomération et Mobul	1 042	945
	TOTAL	5 718	1 873

5	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (partie 1/2)	Biens fonds	Parcours	Bâtiments Quais	Installations	Véhicules Biens meubles	Immobilisations corporelles en cours de construction	Autres immobilisations corporelles	Total
	VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.19	11 017	353	220 837	27 503	347 608	15 179	3 002	625 499
	Entrées						24 600	215	24 816
	Sorties			-749	-100	-4 757		-289	-5 895
	Reclassifications	304	718	5 571	2 412	11 453	-20 459		0
	VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.20	11 321	1 071	225 659	29 815	354 304	19 320	2 928	644 419
	CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.19	0	-44	-48 843	-16 231	-193 334	0	-1 743	-260 195
	Amortissements planifiés		-36	-4 956	-1 267	-15 126		-118	-21 503
	Dépréciations d'actifs				-63	-215			-278
	Sorties				100	4 757			4 857
	Reclassifications RPC		-17	50	-35	8			5
	CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.20	0	-96	-53 749	-17 497	-203 910	0	-1 862	-277 114
	VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.19	11 017	310	171 993	11 272	154 274	15 179	1 259	365 304
	VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.20	11 321	975	171 910	12 319	150 394	19 320	1 067	367 306



5	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (partie 2/2)	Biens fonds	Parcours	Bâtiments Quais	Installations	Véhicules Biens meubles	Immobilisations corporelles en cours de construction	Autres immobilisations corporelles	Total
	VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.20	11 321	1 071	225 659	29 815	354 304	19 320	2 928	644 419
	Entrées						26 980	3 982	30 961
	Sorties					-46 818		-3 877	-50 695
	Reclassifications	5 988		220	521	28 151	-34 879		0
	Reclassifications RPC			-14	501	-481			6
	Transfert						-640		-640
	VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.21	17 308	1 071	225 865	30 837	335 156	10 781	3 034	624 052
	CORRECTIONS DE VAI FUR CUMUN FES AU 04 40 00	0	00	F0.740	47.407	000.040		4.000	077.445
	CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.20	0	-96 -35	-53 749	-17 497 -1 263	-203 910 -16 297	U	-1 862 -91	-277 115
	Amortissements planifiés		-35	-4 903	-1 203			-91	-22 591
	Dépréciations d'actifs					-1 530			-1 530
_	Sorties					46 818			46 818
	CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.21	0	-132	-58 652	-18 761	-174 919	0	-1 953	-254 417
	VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.20	11 321	975	171 910	12 319	150 394	19 320	1 067	367 306
	VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.21	17 308	940	167 212	12 077	160 236	10 781	1 081	369 635

En milliers de CHF

6	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	31.12.21	31.12.20
	Créances financières à long terme envers des entités du groupe Autres immobilisations financières auprès de tiers	12 950 16	12 950 16
	TOTAL	12 966	12 966

Les créances financières à long terme envers des sociétés du groupe se composent d'un prêt à Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA qui porte intérêt à hauteur de 0.25%.



7 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Indemnités	Logiciels informatiques	Total
VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.19	2 761	9 841	12 602
Entrées	0	1 124	1 124
Sorties	0	-44	-44
VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.20	2 761	10 921	13 681
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.19	-1 298	-6 328	-7 626
Amortissements planifiés	-83	-1 332	-1 415
Dépréciations d'actifs	0	-30	-30
Sorties	0	44	44
Reclassifications RPC	0	-8	-8
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.20	-1 382	-7 654	-9 036
VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.19	1 463	3 513	4 976
VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.20	1 379	3 267	4 646
VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.20	2 761	10 921	13 681
Entrées	0	0	0
Transfert	0	640	640
Reclassifications RPC	0	-6	-6
VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.21	2 761	11 554	14 315
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.20	-1 382	-7 654	-9 035
Amortissements planifiés	-83	-1 341	-1 424
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.21	-1 465	-8 994	-10 459
VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.20	1 379	3 267	4 646
VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.21	1 296	2 560	3 856

En milliers de CHF

8	DETTES FINANCIERES A COURT TERME	31.12.21	31.12.20
	BCF 30 01 390.808-07 - av. terme 14,9 mio	0	14 900
	BCF 30.01.628.554-02 - av. terme 7.4 mio	7 400	0
	BCF - crédit COVID-19 - 16 mio	16 000	0
	PostFinance - emprunt 55 mio G7	1 440	1 440
	PostFinance - emprunt 32mio G7	2 160	2 160
	Pensionskasse des Bundes PUBLICA - pour le Garage de Romont	2 000	0
	TOTAL	29 000	18 500

Les dettes à court terme rémunérées se composent:

- d'une avance à terme fixe liée au matériel roulant ferroviaire de CHF 7.4 mio
- d'une part du remboursement des emprunts liés au nouveau centre de maintenance de Givisiez de CHF 3.6 mio
- du remboursement du prêt de CHF 2 mio pour le financement du garage de Romont
- d'un emprunt COVID de 16 mio auprès de la BCF afin de couvrir le manque de liquidités de l'année 2020 à rembourser en 2022

9	DETTES RESULTANT DE LIVRAISONS		
	ET DE PRESTATIONS	31.12.21	31.12.20
	Dettes envers des tiers	18 185	12 012
	Dettes envers des entités du groupe	4 970	8 983
	TOTAL	23 154	20 995

Les créanciers momentanément débiteurs figurant dans les dettes envers des tiers ont été reclassés au 31.12.20 et au 31.12.21 dans les créances résultants de prestation de bien et services.



En milliers de CHF

10 AUTRES DETTES A COURT TERME	31.12.21	31.12.20
Autres dettes envers des tiers	6 663	1 911
Autres dettes envers des entités du groupe	509	13
Contributions d'investissement remboursables à court terme	1 664	1 664
TOTAL	8 836	3 588

Les autres dettes envers des tiers sont composées des montants suivants:

	31.12.21	31.12.20
- Comptes de gare	298	306
- Recharges TPF card	220	219
- Bons émis, acceptés	46	52
- C/C Fonds de secours	16	8
- C/C CFF	5137	400
- IP, TVA Due et REDIP	318	510
- C/C Rempl. trains	610	386
- Fairtiq	10	31
- Vaudoise, maladie	5	0
- Conel, pmt à double	4	0
	6 663	1 911

En milliers de CHF

11 PROVISIONS	Impôts	Autres	Total
PROVISIONS A COURT TERME AU 31.12.19	3	6 988	6 991
Reclassement (de court terme à long terme)		-1 500	-1 500
Constitution		1 072	1 072
Utilisation		-1 147	-1 147
Dissolution		-15	-15
PROVISIONS A COURT TERME AU 31.12.20	3	5 398	5 401
PROVISIONS A LONG TERME AU 31.12.19	0	78	78
Reclassement (de court terme à long terme)		1 500	1 500
Constitution		2 395	2 395
Utilisation		0	0
Dissolution		-28	-28
PROVISIONS A LONG TERME AU 31.12.20	0	3 945	3 945
PROVISIONS A COURT TERME AU 31.12.20	3	5 398	5 401
Reclassement (de court terme à long terme)		0	0
Constitution		738	738
Utilisation		-1 154	-1 154
Dissolution		-16	-16
PROVISIONS A COURT TERME AU 31.12.21	3	4 967	4 970
PROVISIONS A LONG TERME AU 31.12.20	0	3 945	3 945
Reclassement (de court terme à long terme)		0	0
Constitution		32	32
Utilisation		0	0
Dissolution		-32	-32
PROVISIONS A LONG TERME AU 31.12.21	0	3 945	3 945

Les autres provisions se composent essentiellement des provisions pour vacances et heures supplémentaires.

La provision long terme pour le sinistre hydrocarbure a été ajustée en 2020. Une provision de KCHF 2'000.- pour non couverture d'assurance a été constituée.

La provision de KCHF 3'500 constituée en 2019 a été augmenté de KCHF 353 suite à la mise à jour de l'estimation des coûts.



En milliers de CHF

12 COMPTES DE REGULARISATION PASSIF	31.12.21	31.12.20
Passifs transitoires - charges à payer	8 557	1 214
Passifs transitoires envers des entités du groupe	174	0
Délimitation recettes Frimobil	7 199	6 836
Délimitation recettes Service direct	3 597	3 429
Projets facturés d'avance	431	683
TOTAL	19 958	12 163

13 DETTES A LONG TERME REMUNEREES	31.12.21	31.12.20
		_
BCF 30.01.390.753-07 - av. terme 9.2 mio	9 200	9 200
BCF 30.01.390.768-00 - av. terme 9 mio	9 000	9 000
BCF - crédit COVID-19 - 0.5 mio	500	500
BCF - crédit COVID-19 - 16 mio	0	16 000
UBS Switzerland AG- placements privés 50 mio pour G7	50 000	50 000
PostFinance SA - emprunt 55 mio pour G7	49 240	50 680
PostFinance SA - emprunt 32 mio pour G7	23 360	25 520
Pensionskasse des Bundes PUBLICA - pour le Garage de Romont	0	2000
Fonds de compensation AVS/AI/APG - pour le Garage de Romont	2 000	2000
Groupe Mutuel Vie GMV SA - pour le Garage de Romont	2 000	2000
Groupe Mutuel Vie GMV SA - pour le Garage de Romont	2 000	2000
TOTAL	147 300	168 900

Les dettes à long terme rémunérées se composent :

- des avances à terme fixe, contractées à un taux fixe de 1.65% pour l'acquisition de la nouvelle flotte des véhicules ferroviaires, qui seront remboursées entre 2021 et 2024. Ces avances sont garanties par le cautionnement solidaire de la Confédération.
- Dans le but de financer le Projet d'investissement G7 Centre d'exploitation, de maintenance et administratif à Givisiez:
- de trois placements privés totalisant KCHF 50'000 contractés auprès de UBS Switzerland AG et garantis par le cautionnement solidaire de la Confédération, soit :
- KCHF 15'000 au taux fixe de 0.3775%, échéance 2036
- KCHF 25'000 au taux fixe de 0.50%, échéance 2041
- KCHF 10'000 au taux fixe de 0.47125%, échéance 2051
- de deux reconnaissances de dette totalisant KCHF 87'000 contractés auprès de PostFinance SA, soit:
- KCHF 32'000 au taux fixe de 0.42%, échéance 2033, garantis par le cautionnement solidaire de la Confédération
- KCHF 55'000 au taux fixe de 0.80%, échéance 2037
- Dans le but de financer le Garage de Romont, les dépôts à long terme suivants, avec garantie fédérale, ont été contractés:
 - KCHF 2'000 au taux fixe de 0.42%, échéance 31.12.2027, auprès du Fonds de compensation AVS/AI/APG
 - KCHF 2'000 au taux fixe de 0.86%, échéance 31.12.2032, auprès du Groupe Mutuel Vie GMV SA
- KCHF 2'000 au taux fixe de 1.05%, échéance 31.12.2038, auprès du Groupe Mutuel Vie GMV SA

En milliers de CHF

14 AUTRES DETTES A LONG TERME	31.12.21	31.12.20
Autres dettes envers Cantons / Confédération	116 057	117 722
TOTAL	116 057	117 722

Le poste «Autres dettes envers Cantons / Confédération» est principalement composé des contributions d'investissements octroyées par la Confédération et les Cantons conformément à l'Ordonnance sur les indemnités, les prêts et les aides financières selon la Loi fédérale sur les chemins de fer (LCdF) et la Loi sur le transport de voyageurs (LTV). Ces emprunts ne portent pas intérêt. Ces contributions peuvent être remboursables ou conditionnellement remboursables.

Les contributions en remboursement sont remboursées sur des durées en moyenne de 25 ans. Le remboursement des contributions conditionnellement remboursables est décidé le cas échéant par les pouvoirs publics en fonction des possibilités des sociétés concernées (aucun remboursement n'est en cours actuellement).

La part remboursable à long terme au 01.01.21 se monte à KCHF 9'948 et au 31.12.21 à KCHF 8'284. De plus, la part conditionnellement remboursable se monte au 01.01.21 à KCHF 107'774, sans mouvement durant l'année 2021.



En milliers de CHF

VENTES VOYAGEURS	2021	2020
Billets forfaitaires et billets ind./		
abonn. parcours, général et demi-tarif	17 645	16 635
Titres transports Frimobil	29 929	25 663
Prod. voyageurs sans titres de transport et autres produits	1 378	1 019
Suppléments nuit	41	46
TOTAL	48 993	43 363
INDEMNITES / SUBVENTIONS	2021	2020
Indemnités trafic régional	63 314	61 352
Indemnités Agglomération et Mobul	24 348	23 673
Indemnités autres	90	100
TOTAL	87 753	85 125
PRODUITS POUR TRAVAUX DIVERS FACTURÉS À DES TIERS	2021	2020
	2021 1 535	2020 3 787
FACTURÉS À DES TIERS		
FACTURÉS À DES TIERS Travaux divers facturés à tiers (produits)	1 535	3 787
FACTURÉS À DES TIERS Travaux divers facturés à tiers (produits) Revenus pour remplacements de trains CFF	1 535 10 573	3 787 8 575
FACTURÉS À DES TIERS Travaux divers facturés à tiers (produits) Revenus pour remplacements de trains CFF	1 535 10 573	3 787 8 575
FACTURÉS À DES TIERS Travaux divers facturés à tiers (produits) Revenus pour remplacements de trains CFF TOTAL CHARGES POUR TRAVAUX DIVERS	1 535 10 573 12 108	3 787 8 575 12 362
Travaux divers facturés à tiers (produits) Revenus pour remplacements de trains CFF TOTAL CHARGES POUR TRAVAUX DIVERS FACTURÉS À DES TIERS	1 535 10 573 12 108	3 787 8 575 12 362 2020
	Billets forfaitaires et billets ind./ abonn. parcours, général et demi-tarif Titres transports Frimobil Prod. voyageurs sans titres de transport et autres produits Suppléments nuit TOTAL INDEMNITES / SUBVENTIONS Indemnités trafic régional Indemnités Agglomération et Mobul Indemnités autres	Billets forfaitaires et billets ind./ abonn. parcours, général et demi-tarif 17 645 Titres transports Frimobil 29 929 Prod. voyageurs sans titres de transport et autres produits 1 378 Suppléments nuit 41 TOTAL 48 993 INDEMNITES / SUBVENTIONS 2021 Indemnités trafic régional 63 314 Indemnités Agglomération et Mobul 24 348 Indemnités autres 90

19 CHARGES EXTRA. & HORS EXPLOITATION	2021	2020
Charges concernant des exercices précédents Sinistre pollution hydrocarbure (ajustement coûts estimés)	-54 0	-1 212 -363
Sinistre pollution hydrocarbure (extourne provision couverture assurance)	0	-2 000
Commissions de courtage à payer aux commanditaires	-1 674	0
Remboursement produits de publicités	-5 800	0
TOTAL	-7 529	-3 575

Les charges concernant les exercices précédents sont composées principalement des remboursements de comission de courtage et produits de publicités à effectuer en 2022 suite à l'audit de l'OFT.

20 PROD. EXTRA. & HORS EXPLOITATION	2021	2020
Produits concernant des exercices précédents	87	238
Couverture de déficit 2020 TRV à recevoir	428	0
Couverture de déficit 2020 Mobul à recevoir	319	0
Commissions de courtage à recevoir de TPF Holding	1 674	0
TOTAL	2 508	238

Les produits concernant les exercices précédents sont composés essentiellement d'une rétrocession de frais de courtage.

AUTRES INFORMATIONS

En CHE

21 ENGAGEMENTS HORS BILAN	2021	2020
Participation à la Société simple de la Communauté tarifaire intégrale fribourgeoise (CTIFR).	pm	pm

22 LIMITE DE CREDIT

Une limite globale de CHF 72'781'400 est en vigueur auprès d'un établissement bancaire pour des avances à terme fixe contractées pour l'acquisition de la nouvelle flotte des véhicules ferroviaires. Cette limite globale est garantie par le cautionnement solidaire de la Confédération.

	2021	2020
Montant consommé au 01.01.2021 / 01.01.2020	33 100 000	38 700 000
Montant consommé au 31.12.2021 / 31.12.2020	25 600 000	33 100 000

23 INTERETS ACTIVES

Les intérêts activés durant la période comptable se composent comme suit :	2021	2020
- Projet G7 - Centre d'exploitation, de maintenance et administratif	0	81 604
- Nouveau garage à Romont	0	77 989

24 CREDIT COVID-19

Afin de garantir les liquidités, TPF TRAFIC a contracté un crédit COVID-19 cautionné pour un total de CHF 500'000 dont la durée du crédit est accordé pour un délai de 60 mois à compter de la date d'octroi du crédit (03.07.2020). TPF TRAFIC a contracté un 2ème crédit COVID-19 pour un total de CHF 16'000'000 dont la durée du crédit est accordé pour un délai de 22 mois à compter de la date d'octroi du crédit (15.07.2020). Les montants du crédit, majorés des intérêts échus, doivent être remboursés intégralement au plus tard à la date d'échéance. Les conditions de taux peuvent être adaptées aux évolutions du marché au 31 mars de chaque année, la première fois au 31 mars 2021, selon les prescriptions du Département fédéral des finances en matière. Le taux d'intérêt est fixé à 0%.

Conformément aux dispositions relatives à la perte de capital et/ou au surendettement selon l'art. 725 CO, le crédit COVID-19 cautionné à hauteur de CHF 500'000 n'est pas considéré comme du capital de tiers jusqu'au 31 mars 2022 (art. 24 de l'ordonnance sur les cautionnements solidaires liés au COVID-19).

Pendant la durée du recours au crédit COVID-19, l'entreprise peut uniquement effectuer des investissements de remplacement dans des actifs immobilisés, elle ne peut pas distribuer de dividendes ni de tantièmes, ni rembourser des apports en capital. De plus, d'autres restrictions s'appliquent à l'octroi et au remboursement de prêts à des sociétés du groupe et aux propriétaires.



AUTRES INFORMATIONS

En CHF

25 VALEURS D'ASSURANCES CHOSES ET RESPONSABILITE CIVILE	2021	2020
Immeubles (ECAB)	178 528	178 528
Chemin de fer (y compris mobilier, installations et véhicules)	225 380	252 555
Service des automobiles (y compris mobilier, installations et véhicules)	172 862	164 520
Service des bus (y compris mobilier, installations et véhicules)	57 901	48 137
Installations techniques	22 584	22 339
Installations et appareils informatiques	5 507	5 687
Bâtiment G7	112 362	123 976
Casco flotte matériel roulant	236 886	236 886
RC entreprise chemin de fer (transports des voyageurs)	100 000 000	100 000 000
RC entreprise chemin de fer (transports des marchandises)	100 000 000	100 000 000
RC entreprise service automobiles (trafic régional)	100 000 000	100 000 000
RC entreprise service bus (autobus trafic urbain)	100 000 000	100 000 000
RC entreprise service bus (trolleybus trafic urbain)	100 000 000	100 000 000
RC plaques professionnelles service automobiles	0	100 000 000
RC plaques professionnelles service bus	0	100 000 000
RC flotte véhicules de service	100 000 000	100 000 000
RC machines de travail service bus	5 000 000	5 000 000
RC Maître ouvrage	20 000 000	20 000 000

26 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE LA CLOTURE

Tous les éléments significatifs connus lors de l'établissement des comptes ont été pris en considération.

Aucun événement nouveau susceptible de modifier la situation financière de la société n'est intervenu jusqu'à l'approbation des comptes par le conseil d'administration.

AUTRES INFORMATIONS

En CHF

27 APPROBATION DES COMPTES PAR L'OFT

En raison de l'adaptation du système de surveillance des subventions des transports publics, l'Office fédéral des transports (OFT) renonce à approuver les comptes annuels, mais examine les comptes approuvés.

Selon l'art. 4, al. 4, OCEC, les entreprises qui perçoivent des indemnités, contributions ou prêts de la Confédération, et dont les indemnités visées à l'art. 28 LTV et les indemnités et prêts fixés dans les conventions sur les prestations conformément à l'art. 51 LCdF dépassent au total un million de francs par an pour l'infrastructure, doivent commander chaque année un audit spécial.

En vertu de l'art. 6, al. 1, let. a, OCEC, les entreprises qui perçoivent des indemnités, des contributions ou des prêts de la Confédération et des cantons présentent à l'OFT et aux cantons concernés, les comptes annuels approuvés par l'assemblée générale et assortis de la déclaration du respect des principes du droit des subventions, pour la première fois avec les comptes annuels 2020.

Le mandat supplémentaire de l'audit spécial des subventions a été effectué par l'organe de révision des TPF sur mandat du Conseil d'administration de la société TPF TRAFIC au même moment que la révision des comptes annuels afin d'exploiter les synergies existantes.

Le rapport de l'audit spécial des subventions sera porté à la connaissance du Conseil d'administration de la sociétés TPF TRAFIC.

29 APPROBATION DES COMPTES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Par sa séance du 5 mai 2022, le Conseil d'administration entérine les comptes 2021.

30 APPROBATION DE LA VERSION ADAPTEE DE L'EMPLOI DU RESULTAT

En date du 16 septembre 2022, l'Assemblée générale extraordinaire de TPF TRAFIC approuve la version adaptée de l'emploi du résultat 2021.



PROPOSITION DE L'EMPLOI DU RESULTAT

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale l'emploi suivant: En CHF

BENEFICE DE L'EXERCICE		-7 772 407
Secteurs soumis à l'art. 36 LTV	-4 655 542	
Autres secteurs y compris AGGLO	-3 116 865	
	-7 772 407	
REPORT DES RESULTATS REPORTES AU 31.12.20	415	
Secteurs soumis à l'art. 36 LTV		-1 689 216
Résultat reporté spécial AGGLO		1 084 748
Autres secteurs ainsi que libre disposition selon art. 36 al. 2 LTV		44 505 342
Prélèvement pour les pertes TRV 2021 (3/3) Attribution 2021 au résultat reporté spécial TRV (2/3) Prélèvement pour les pertes 2021 Agglo (3/3) Attribution 2021 au résultat reporté spécial AGGLO (2/3) ESULTATS REPORTES A NOUVEAU	Oly	4 565 685 0 5 161 715 0
Secteurs soumis à l'art. 36 LTV		-6 254 900
Résultat reporté spécial AGGLO		-4 076 967
Autres secteurs ainsi que libre disposition sel. art. 36 al. 2 LTV		46 460 335
Réserves 1 ^{ère} application Swiss GAAP RPC au 01.01.21 Pas de mouvement en 2021		33 487 178 -
Réserves 1 ^{ère} application Swiss GAAP RPC au 31.12.21		33 487 178

PROPOSITION DE L'EMPLOI DU RESULTAT

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale l'emploi suivant: En CHF

PERTE DE L'EXERCICE		-7 772 407
Secteurs soumis à l'art. 36 LTV	-1 689 216	
Autres secteurs y compris AGGLO	-1 084 748	
	-7 772 407	
REPORT DES RESULTATS REPORTES AU 31.12.20		
Secteurs soumis à l'art. 36 LTV		-1 689 216
Résultat reporté spécial AGGLO		1 084 748
Autres secteurs ainsi que libre disposition selon art. 36 al. 2 LTV		44 505 342
CORRECTION DES RESERVES AU 31.12.21, SUITE A L'AUDIT 20	021 DE L'OFT:	
Correction d'attibution à la réserve art. 36 LTV		287 788
Correction d'attibution à la réserve AGGLO		2 787
Correction d'attibution à la réserve libre disposition		-262 480
EMPLOI DU RESULTAT 2021		
Prélèvement pour les pertes TRV 2021 (3/3)		1 696 527
Attribution 2021 au résultat reporté spécial TRV (2/3)		-
Prélèvement pour les pertes 2021 Agglo (3/3)		2 591 174
Attribution 2021 au résultat reporté spécial AGGLO (2/3)		-
RESULTATS REPORTES A NOUVEAU		
Secteurs soumis à l'art. 36 LTV		-3 097 955
Résultat reporté spécial AGGLO		-1 503 639
Autres secteurs ainsi que libre disposition sel. art. 36 al. 2 LTV		40 756 156
Réserves 1 ^{ère} application Swiss GAAP RPC au 01.01.21		33 487 178
Pas de mouvement en 2021		-
Réserves 1ère application Swiss GAAP RPC au 31.12.21		33 487 178



Mazars SA Rue de Romont 29-31 CH-1700 Fribourg

Tel: +41 26 351 21 30 www.mazars.ch

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale des actionnaires de Transports publics fribourgeois Trafic (TPF TRAFIC) SA, Givisiez

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Transports publics fribourgeois Trafic (TPF TRAFIC) SA comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe (pages 13 à 37) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

MAZARS SA

Pierre-Alain Coquoz Expert-réviseur agréé (Réviseur responsable) Joël Schneuwly
Expert-réviseur agréé

Fribourg, le 5 mai 2022



Mazars SA Rue de Romont 29-31 CH-1700 Fribourg

Tel: +41 26 351 21 30 www.mazars.ch

Rapport de l'organe de révision sur la proposition du Conseil d'administration concernant l'emploi du bénéfice disponible au 31 décembre 2021

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé la proposition ci-jointe du Conseil d'administration concernant l'emploi du bénéfice disponible au 31 décembre 2021 de Transport publics fribourgeois Trafic (TPF TRAFIC) SA. Cette proposition du Conseil d'administration annule et remplace la proposition d'emploi du bénéfice présentée à l'Assemblée générale ordinaire du 21 juin 2022.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité du respect des dispositions légales et statutaires en rapport avec la proposition concernant l'emploi du bénéfice incombe au Conseil d'administration.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre mission consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion d'audit sur la proposition ci-jointe concernant l'emploi du bénéfice. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles d'éthique professionnelle et que notre audit soit planifié et réalisé de telle façon qu'il nous permette de constater avec une assurance raisonnable si les dispositions légales et statutaires sont respectées.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants indiquant si les dispositions légales et statutaires sont respectées. Le choix des procédures d'audit relève du jugement professionnel de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques d'écarts significatifs par rapport aux dispositions légales ou statutaires, que ceux-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, la proposition du Conseil d'administration concernant l'emploi du bénéfice est conforme aux dispositions légales et statutaires.

MAZARS SA

Pierre-Alain Coquoz Expert-réviseur agréé

(Réviseur responsable)

Joël Schneuwly

Expert-réviseur agréé

Fribourg, le 16 septembre 2022



« ENSEMBLE, BÂTISSONS VOTRE MOBILITÉ »

